

## PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION PROJET PEDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT (Général)

Ce projet éducatif expose nos orientations en matière d'enfance et de jeunesse. Il doit être l'outil de référence pour tous les acteurs qui interviennent directement ou non sur un centre de vacances.

L'objectif consiste à restituer, quel que soit le domaine d'intervention, la place de l'enfant et du jeune comme une préoccupation de tous et non de quelques-uns.

Afin de sensibiliser au mieux l'enfant et le jeune à des valeurs telles que la citoyenneté, le civisme ou bien l'aider à se responsabiliser, le projet éducatif prend en compte son environnement et veille à la cohérence de tous les partenaires.

Afin d'assurer une réelle mixité, il veille dans le développement de ses principes, à toucher un public le plus large possible.

Enfin ce projet éducatif a été conçu afin que chacun puisse se l'approprier et qu'il fasse l'objet d'échanges constants entre tous les partenaires.

Aussi sa durée n'est pas limitée. Mais ce travail régulier devra permettre son enrichissement et son évolution.

Nous demandons à nos Directeurs d'avoir à cœur de garantir à nos jeunes la défense de leur intérêt passant par les valeurs définies par ITINÉRAIRE.

### LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- Rendre l'enfant et le jeune « citoyen »
- Développer la démocratie
- Développer la justice et l'équité
- Respecter la laïcité.
- Permettre à l'enfant de passer un moment de vacances

### TRADUCTION DES OBJECTIFS EN TERME D'ACTIONS EDUCATIVES

#### **CITOYENNETE ET DEMOCRACIE**

Etre citoyen et démocrate c'est être apte à prendre des responsabilités, à intervenir dans la vie publique, être acteur de sa vie, s'impliquer dans un fonctionnement, dans une collectivité, défendre des valeurs humanistes, dans le respect et la liberté de choix d'autrui.

Cette notion est pourtant abstraite pour l'enfant, par définition « citoyen » en devenir. Difficilement mesurable au niveau individuel, elle implique la prise en compte de l'enfant en tant qu'acteur dans les différents centres. Elle appelle de la part de l'équipe un réel partage de ses connaissances, voir de son « pouvoir », tout en restant garant de l'autorité.

Pour permettre à l'enfant et au jeune de prendre part aux décisions, il est nécessaire qu'il puisse acquérir, au travers des activités riches et variées proposées, la connaissance du patrimoine social, culturel et humain.

A chaque stade de compréhension et d'évolution de l'enfant en fonction du centre qu'il fréquente, les temps d'échanges, de prises de décision collectives seront privilégiés.

A travers son projet pédagogique et de fonctionnement l'équipe éducative devra prendre en compte tous les aspects éducatifs qui participent à la reconnaissance de l'enfant en tant que citoyen d'aujourd'hui et de demain, mais aussi en tant qu'individu.

### **JUSTICE EQUITE**

Etre juste et équitable, c'est donner la possibilité à chacun de développer ses propres capacités et de réussir. C'est permettre à chacun de trouver sa place dans notre société par rapport à ses aspirations. C'est tenir compte des intérêts individuels et collectifs et savoir transiger dans un souci d'égalité. C'est travaillé à la réduction des inégalités.

L'enfant et le jeune sont conscient de l'injustice, dans la société en général, mais aussi dans leur quotidien lorsque l'adulte n'est pas garant.

Au niveau des différentes structures, c'est l'équipe éducative qui doit être garante de la justice. A cet effet, le premier principe étant de maintenir une cohérence éducative de ce projet il doit recevoir l'adhésion de l'ensemble du personnel composant les équipes d'encadrement. Les règles et orientations éducatives ainsi définies doivent être respectées. Nous demandons donc au personnel éducatif de prendre en compte dans son statut sa position de travailleur mais aussi de « militant » de l'enfance jeunesse. Dans ce cadre, il recherchera dans la constitution de son projet proposé au jeune, une richesse, une égalité et un niveau d'exigence élevée, mais aussi une mixité sociale, culturel et de sexe, source d'ouverture d'esprit.

### **SOLIDARITE**

Etre solidaire, c'est s'inscrire dans une dynamique d'échange et d'entraide. Pour être solidaire, il faut connaître et reconnaître l'autre, sa différence, sa spécificité, ses coutumes, sa religion, sa culture..... Cette notion s'articule avec la notion de justice.

L'appréhension en est différente suivant le stade de développement de l'enfant. Difficilement compréhensible pour le jeune enfant au stade de sa propre découverte, elle sera cependant renforcée au fil de son évolution.

Pour l'enfant, elle fait partie intégrante des apprentissages et doit être sous-jacente dans l'ensemble des projets proposés. Pour le jeune qui a tendance à organiser la solidarité autour de sa « bande de copains » la mise en situation et l'ouverture sont nécessaires. C'est une valeur humaine positive qui doit faire partie intégrante des projets d'activités axés, non pas essentiellement sur les activités mais aussi sur la dimension sociale et « humaniste » du projet pédagogique d'un directeur de centre de vacances.

### **LA LAICITE**

La définition du dictionnaire est la suivante :

*Qui est indépendant de toute confession religieuse. Principe de séparation de la société civil et de la société religieuse, les églises n'ayant aucun pouvoir politique.*

Etre laïc, c'est avoir une démarche d'ouverture qui va dans le sens du respect de tous les individus quel que soit leur religion, leur origine, leur pensée.

Cette question est d'autant plus complexe qu'elle touche à l'intimité de l'individu, largement influencé par son entourage au niveau de son comportement.

Sensible au regard du public qui nous touche, nous nous s'interdisons, en dehors des adaptations mineures qui peuvent être réglées par l'intendance dans un centre de vacances (restauration ) toute prise en compte ou intervention dans les pratiques religieuses et choix philosophiques du public que nous accueillons. Notre seul domaine de compétence se limite à la notion de « connaissances et découverte de l'autre » thèmes développés dans les notions précédentes.

L'objectif principal est de permettre un accueil égalitaire de toutes les tranches de la population.

### **UN TEMPS DE VACANCES...**

Le centre de vacances est avant tout un moment privilégié de vacances dans la vie de chacun des participants

Le centre de vacances permettra donc de vivre des activités collectives ou individuelles librement choisies.

La spontanéité, le respect du rythme de vie des jeunes, seront privilégiés en veillant donc à ne pas faire « de la consommation excessive d'activité ».

### **ROLE DE L'ENCADREMENT**

**Afin de créer une cohésion entre les différentes équipes de directions, il nous paraît important de définir le rôle de chacun.**

#### **ROLE DE L'ANIMATEUR**

##### **A - animateurs / enfants**

Afin d'obtenir une autorité saine l'animateur devra donner une image d'adulte basée sur l'écoute, l'ouverture, la disponibilité. Il devra être capable de prendre en compte les problèmes des enfants en les laissant s'exprimer. Il devra faire preuve de clarté et de cohérence dans ses propos. Il a valeur d'exemple pour les enfants.

De plus afin d'être crédible, l'équipe entière devra être cohérente dans ses attitudes et dans ses choix (les interdits et les libertés mises en place.

*Dans les activités, l'attitude de l'animateur pourra être différente selon l'activité proposée et l'âge des enfants. Il pourra soit apprendre une technique particulière (danse, théâtre) et dans ce cas être très présent (faire avec), soit au contraire susciter la créativité et l'imagination des enfants (théâtre, danse !) Il assurera une présence plus discrète (laisser faire). Enfin l'animateur devra tendre à développer les potentialités de chacun et faire découvrir le maximum de choses nouvelles. Il devra donc veiller à motiver, susciter, donner envie, responsabiliser, mettre en valeur. Il devra de par son attitude considérer l'enfant comme un être capable de prendre des responsabilités et les assumer.*

L'animateur veillera dans son activité à ne pas donner un sentiment de contrainte aux enfants. Il pourra se poser les questions suivantes :

Quelle activité ? pourquoi ? Ce que je veux apporter ou développer chez l'enfant, comment amener mon activité (sensibilisation) ? Les enfants sont-ils capables de ? Quel matériel et quel prix ?

*Les animateurs devront prendre en compte les problèmes des enfants et reconnaître le droit à la parole et aux idées de tous.*

#### **animateurs / animateurs**

Chaque animateur doit se donner les moyens de trouver sa place au sein du groupe.  
En cas de problème entre animateurs ou entre animateurs et enfants, il est impératif d'en parler rapidement. En aucun cas, ces problèmes ne doivent avoir de répercussions sur les enfants.

### LE DIRECTEUR

Il est le garant de la sécurité générale du groupe, des règles de vie, du projet pédagogique et de l'harmonie entre les différents acteurs du centre.

Avant chaque séjour le directeur doit :

- rassembler le maximum d'informations concernant son centre : documents d'implantation, contacts locaux, visite...
- s'informer de la législation en vigueur auprès de la Jeunesse et des Sports, des instances nécessaires de sécurité locales.
- établir un plan de travail précis lui permettant :
  - d'élaborer à partir du projet éducatif de l'Association, un projet pédagogique écrit, base de travail de tous les adultes du centre ; celui-ci sera discuté avec un des responsables de l'association.

Il doit pouvoir être présenté à n'importe quel moment à la Jeunesse et des Sports.

- embaucher le personnel technique (prioritairement sur place) et d'animation de son centre, d'avoir toute la préparation nécessaire à la définition précise du cadre de travail de chacun : droits et devoirs, information, responsabilités, formations...
- rencontrer les personnels responsables de l'association qui lui permettront de connaître et de maîtriser toutes les données techniques et pédagogiques nécessaires à la bonne marche du centre.
- dialoguer avec les familles, de répondre à toutes leurs questions au cours d'une réunion d'information.

Celui-ci est le représentant d'Itinéraire auprès des autorités administratives locales et départementales.

Il est le garant des orientations éducatives élaborées par l'Association

Il a la responsabilité du centre de vacances : civile et pénale au regard de la législation.

Le directeur doit être en mesure de présenter à tout moment les documents officiels de gestion d'un centre de vacances :

- Le registre de sécurité
- le registre présence des enfants
- le registre d'économat
- le tableau des horaires de travail et de repos du personnel.
- le registre d'infirmerie

Il doit promouvoir et organiser le travail de l'équipe de direction par des réunions à chaque fois que la situation l'exige afin d'examiner le fonctionnement du centre.

Le directeur a pour mission de former, d'aider, d'animer, de coordonner, de contrôler, d'évaluer de travail de l'équipe d'encadrement.

Les achats, la comptabilité, l'organisation du travail du personnel technique, la tenue du livre de caisse et tous les documents concernant le fonctionnement du centre, afin que l'équipe de direction et le directeur en particulier puissent analyser la situation, qu'elle soit financière en regard du budget prévu, ou pédagogique (activités, organisation du travail, contrôle des outils permettant une évaluation.

## **REGLES DE VIE DES ADULTES**

Les adultes qui désirent participer à l'encadrement de jeunes doivent être conscients de la nécessité de respecter des règles de vie. Celles-ci ont pour objet d'envisager, dès le départ, les meilleures solutions possibles aux problèmes qui se présentent chaque jour.

Elles sont justifiées par le besoin de créer un cadre de vie sécurisant, parce qu'organisées, elles seules peuvent permettre une vie commune harmonieuse où chacun se sent à l'aise.

## **CONCLUSION**

Dans le cadre de ce projet éducatif, ITINERAIRE exprime ses engagements de fond au niveau de l'éducation des enfants et des jeunes et sa volonté de participer à son évolution.

La recherche permanente poursuivie dans ce domaine avec l'ensemble des partenaires et acteurs de la vie éducative des jeunes, permettra de parvenir à une éducation de qualité pour tous.